

# La France décidée à récupérer ses parts de marché

Page 2

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4324 - Mardi 14 novembre 2017 - Prix : 10 DA

Doyen des arts plastiques en Algérie



### Choukri Mesli n'est plus

Page 24

Accidents du travail

## Plus de 530 décès déclarés à la CNAS en une année

Page 3

### La solution politique en Syrie

Par Mohamed Habili

**D**ernièrement au Vietnam, les deux présidents russe et américain ont convenu d'une chose dont à vrai dire ils avaient déjà convenu par le passé, mais peut-être pas avec autant de conviction partagée que cette fois-ci, à savoir qu'il n'existe pas de solution en Syrie qui soit autre que politique. La guerre fait rage dans ce pays depuis plusieurs années, et c'est maintenant, maintenant que tout indique qu'elle tire à sa fin, qu'ils donnent l'impression de s'apercevoir combien ils s'étaient trompés en croyant qu'elle pouvait constituer la solution à sans doute le pire des conflits armés que le monde ait connus depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Mais il ne faut pas être naïfs : cette guerre dont ils voient maintenant plus clairement que jamais qu'elle est sans issue, ce n'est pas tant celle qui tout de même n'est pas terminée, même si on convient généralement qu'elle tend à l'être, mais celle qui depuis le début a menacé d'éclater entre leurs deux nations, mais qui néanmoins ne s'est pas produite, notamment parce qu'ils s'étaient toujours arrangés pour ne pas s'y laisser entraîner à corps perdus. Si au lieu d'une guerre par procuration, Américains et Russes s'étaient affrontés directement, alors là oui, cette guerre n'aurait débouché sur aucune solution acceptable pour eux deux. Chacun d'eux ne se serait satisfait alors que de la défaite de l'autre, ce qui n'est pas possible.

Suite en page 3

### Hasbellaoui pour une stratégie consensuelle

# La prise en charge des cancéreux traîne toujours des lacunes



PH/D. R.

Le problème épineux de la prise en charge thérapeutique des cancéreux en Algérie peine encore à être résolu. La chimiothérapie et radiothérapie, deux phases cruciales dans le traitement, font toujours défaut. Lire page 2

Discours de deux semaines de campagne électorale

## «Stabilité du pays et élargissement des prérogatives de l'élu» en toile de fond

Page 3

L'universitaire Mohand Akli Hadibi :

## L'absence d'écriture dans la société amazighe «est un préjugé colonial»

Page 13

Hasbellaoui pour une stratégie consensuelle

# La prise en charge des cancéreux traîne toujours des lacunes

■ Le problème épineux de la prise en charge thérapeutique des cancéreux en Algérie peine encore à être résolu. La chimiothérapie et radiothérapie, deux phases cruciales dans le traitement, font toujours défaut.

Par Meriem Benchaouia

Pour pallier le manque ressenti dans ce domaine, il faut impérativement mettre à la disposition des professionnels de santé les structures nécessaires et aussi tous les moyens indispensables pour un meilleur fonctionnement. A cet effet, le ministre de la Santé, Mokhtar Hasbellaoui, a relevé, à Alger, la nécessité d'une stratégie consensuelle, impliquant tous les aspects de la prise en charge de la pathologie du cancer. S'exprimant à l'ouverture du 25<sup>e</sup> Congrès national de chirurgie, organisé par la Société algérienne de chirurgie (SAC), le ministre de la Santé a considéré que s'agissant du traitement du cancer, l'action des acteurs de la santé était d'obtenir des résultats optimaux. Cette dernière est sous-tendue par une stratégie consensuelle basée sur la prévention, le dépistage précoce, le consensus thérapeutique et l'actualisation continue des connaissances. Il a, dans ce sens, considéré comme une «priorité» l'action de «mobilisation» de l'ensemble des structures impliquées dans la lutte contre le cancer, en premier lieu celles relevant du secteur de la santé, avant de rappeler la mise en place, sur décision du président de la République, d'un Plan cancer qui prend en charge tous les aspects et déterminants en relation avec la pathologie. Cette rencontre, se tenant parallèlement au 21<sup>e</sup> Congrès maghrébin de chirurgie, le ministre a jugé utile de noter que ce dernier participait à consolider les liens de fraternité et d'amitié unissant les pays concernés ainsi qu'à raffermir les échanges et les relations «entre leurs praticiens respectifs». Tout en se félicitant de l'existence, dans l'espace maghrébin, des compétences humaines, médicales et paramédicales, à même de prendre en charge les cancers, le P<sup>r</sup> Hasbellaoui a estimé, néanmoins, que celles-ci devaient être consolidées et adossées à de véritables plans nationaux. Par ailleurs, le premier responsable du secteur de la Santé a souligné que «l'environnement humain particulièrement sensible» dans lequel exerçaient les chirurgiens devait inciter à améliorer la prise en charge des malades. Le ministre a, enfin, souligné que «dans le domaine de la chirurgie, la maîtrise de l'art médical se confond de plus en plus avec la maîtrise de la technologie», citant le développement du concept de «médecin technologue» dans la mesure où, a-t-il noté, «la médecine bénéficie des retombées de l'es-

sor technologique et de la mise en œuvre sans cesse renouvelée de nouvelles applications et de nouveaux équipements». Présent à cette rencontre, le secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Salah Seddiki, a tenu, de son côté, à relever également l'intérêt d'une telle rencontre, dans le sens de l'acquisition des connaissances en matière de chirurgie, notamment par les nouveaux praticiens. A l'adresse de ces derniers, il a insisté pour «tirer un maximum de profit» des travaux de ce congrès de deux jours, avant de rappeler l'élaboration, par son département, en concertation avec celui de la santé, d'une nouvelle carte pour les sciences médicales dans le sens d'une «refonte» et d'une «modernisation» de la formation dans cette spécialité.

M. B.



Ph/D. R.

Recul des investissements français en Algérie

## La France décidée à récupérer ses parts de marché



P.H.E. Soraya/L.J.A.

La préparation de la prochaine session du Comité intergouvernemental de haut niveau, le 7 décembre 2017 à Paris, et la visite du Président Macron à Alger ont figuré parmi les thèmes abordés lors de la 4<sup>e</sup> session du Comité économique mixte franco-algérien ainsi que de la 3<sup>e</sup> session du Dialogue stratégique entre les deux pays, tenues avant-hier à Alger. Le tout, en vue de se repositionner sur le marché algérien. A ce titre, Abdelkader Messahel, ministre des Affaires étrangères, qualifiant «cette édition du Comefa» de «satisfaisante à plus d'un titre», dans la mesure où elle a permis «des orientations claires» à même d'«approfondir davantage le partenariat économique et industriel entre les deux pays», et pour lequel «il reviendra aux opérateurs économiques et aux hommes d'affaires d'identifier de nouvelles opportunités de partenariats et de les faire fructifier, d'autant qu'il y a un fort potentiel de coopération encore non enta-

mé», dira que la 4<sup>e</sup> session du Comefa a également été une occasion de porter une «projection sur les prochaines échéances importantes inscrites à l'agenda bilatéral algéro-français». Il citera ainsi, la prochaine session du Comité intergouvernemental de haut niveau (CINH) qui aura lieu le 7 décembre 2017 à Paris, co-présidée par les Premiers ministres algérien et français, ainsi que la visite d'Etat du président Emmanuel Macron en Algérie attendue depuis son élection en mai dernier. Ce que confortera son homologue français, sans toutefois donner de date, en affirmant que «le président français effectuera sa visite en Algérie dans peu de temps».

Ceci étant, bien que qualifiée de «relation exceptionnelle» par les discours politiques, il reste que la coopération économique entre les deux pays a connu un recul sensible ces dernières années, notamment en termes d'investissements directs. Un constat que déplorera Messahel

dans son allocution d'ouverture de la 4<sup>e</sup> session du Comefa. A ce sujet, soulignant «les résultats positifs et les progrès enregistrés au niveau du Comefa», à l'exemple de la finalisation du partenariat PSA Peugeot-Algérie qui a abouti à la création de la joint-venture pour la construction d'une usine de fabrication de véhicules de la marque du Lion à Oran, en revanche, «les limites et les contraintes qui freinent l'expression pleine et entière de notre partenariat, ne sauraient être occultées». Et à Messahel d'évoquer, à ce propos, «la faiblesse des partenariats impliquant des investissements directs dans la quarantaine d'accords et de protocoles signés dans le cadre du Comefa depuis sa création», en 2013. Poursuivant dans cette lignée, il relèvera la «nécessité d'examiner la question des délais de maturation des projets pour maintenir et stimuler l'intérêt des entreprises dans les deux pays», et d'«apporter un traitement approprié à ces

contraintes».

Du côté français, si pour Jean-Yves Le Drian, ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, estimant que les relations algéro-françaises sont «dans un cycle très positif», pour lesquelles «il s'agit aujourd'hui d'ouvrir un nouveau chapitre», Bruno Le Maire, ministre français de l'Economie et des Finances, reconnaît, en effet, que «la relation économique entre les deux pays n'a pas connu de grandes avancées durant ces dernières années». Considérant ainsi que les trois nouveaux accords signés à l'issue de la réunion de la 4<sup>e</sup> session du Comefa sont le «signe le plus tangible» de la détermination de son pays à lever une «nouvelle ambition concrète» et «à avancer sur la base de projets concrets». Aussi, préconisera-t-il de mettre «la même énergie technique et politique» dans d'autres projets en suspens depuis des années, à l'instar de ceux d'Alstom ou de Sanofi dont les accords doivent être signés, selon lui, «dans des délais raisonnables». Ce qui lui fera dire à sujet que lorsqu'il y a la détermination politique, «nous pouvons alors aboutir». «Les grandes déclarations sont utiles, mais les décisions concrètes sont encore mieux pour faire avancer une relation économique», lancera-t-il. C'est dire la détermination de la France à récupérer ses parts de marché algérien, prises ces dernières années essentiellement par son premier concurrent qu'est la Chine.

Lynda Naili



Discours de deux semaines de campagne électorale

# «Stabilité du pays et élargissement des prérogatives de l'élu» en toile de fond

■ Au terme de deux semaines de campagne pour les élections locales du 23 novembre, la stabilité du pays et l'élargissement des prérogatives des élus des Assemblées communales et de wilaya ont triomphé dans les discours des leaders des partis politiques et des candidats indépendants, tout en réitérant leurs appels au vote massif.

Par Thinhinene Khouchi

La stabilité du pays et l'élargissement des prérogatives des élus des Assemblées communales et de wilaya reviennent, en effet, dans la majorité des meetings et les sorties de proximité des candidats sur le terrain, tant la sécurité et la stabilité sont des facteurs ayant favorisé l'édification du pays et la relance du développement local, et l'octroi accru de prérogatives générerait un développement local au service et au bénéfice des citoyens. Qu'ils soient issus de partis de la coalition du gouvernement, de l'opposition, ou même des candidats indépendants, le consensus est établi à ce sujet, puisque ces facteurs représentent une condition sine qua non pour la poursuite du processus de développement socio-économique. Le secrétaire général du RND, Ahmed Ouyahia, a appelé à préserver la sécurité et la stabilité du pays et à impliquer le citoyen dans l'œuvre d'édification. Grâce à la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, l'Algérie jouit de la sécurité et de la stabilité, ce qui lui a permis d'impulser et de poursuivre ses programmes de développement. De même, le président de l'alliance Tadjamoue Amel El-Jazaïr a plaidé pour le soutien et la relance du développement en vue de renforcer et de consolider la sécurité et la stabilité du pays, soulignant que ces points figureraient parmi les priorités inscrites dans le programme de sa formation politique. Leur emboîtant le pas, le président du parti El Fadjr El Djadid, Tahar Benbaïbeche, a considéré que ces élections constituaient un rendez-vous crucial pour l'avenir de l'Algérie, estimant que cette importance



venait du fait que ce vote assurerait la stabilité au moins pour les cinq prochaines années. Il a appelé l'assistance à se mobiliser pour une participation intense durant ces prochaines élections car, selon lui, une forte affluence vers les urnes éliminerait toutes les tentatives nuisibles au pays. Pour assurer le développement des collectivités locales, tant attendu par les citoyens, le président du MPA, Amara Benyounés, a appelé au renforcement des prérogatives des élus locaux, en assurant la primauté de l'élu sur le fonctionnaire, tout en respectant l'équilibre des pouvoirs et la coopération avec l'administration. Le président du FNA, quant à lui, a regretté que les pouvoirs aient affaibli l'élu local en le soumettant à l'hégémonie de l'instance exécutive représentée par le wali et le chef de daïra, alors qu'il est choisi par conviction populaire lui conférant le statut de haute autorité de la commune. Une fois n'est pas coutume, le FFS partage cette revendication et cette

approche. Ali Laskri, membre de l'Instance présidentielle du parti, a soutenu que sa formation politique militait pour davantage de prérogatives aux élus locaux, notamment les présidents d'APC, à travers la révision des codes communal et de wilaya. Le RCD pense de même car il ambitionne, à l'occasion de ces élections, d'asseoir la démocratie de proximité qui doit s'accomplir par une gestion transparente, associant le citoyen aux affaires de la cité. En faisant des promesses réalisables pour parvenir au développement local, la présidente du Mouvement de la jeunesse et de la démocratie a insisté sur le rôle de la démocratie participative, basée sur le principe de la participation du citoyen à la gestion locale, affirmant que son parti ouvrirait ses portes aux citoyens pour qu'ils puissent participer à la gestion de leurs communes en cas de succès des candidats du MJD aux prochaines élections. Pour parvenir à ce développement salvateur pour le citoyen, des

partis prônent de tenir des promesses concrètes et pas d'ambitions démesurées. Le SG du FLN, Ould Abbès, a exhorté les candidats de son parti à privilégier le travail de proximité pour être à l'écoute des préoccupations et des attentes des citoyens, tout en les appelant à éviter de donner de faux espoirs aux gens et de faire des promesses irréalistes. Sur la même longueur d'onde, le président du Front El Moustakbel a considéré que reconquérir la confiance du citoyen nécessitait l'édification d'un Etat fort et juste, soulignant que la démocratie ne se résumait pas à de simples propos et discours, mais à un dialogue ouvert et un débat impliquant la participation de tous. Globalement, l'ensemble des partis politiques et des candidats indépendants en lice à ces élections prônent le changement afin de relever les défis auxquels est confronté le pays, qualifiant ce scrutin de rendez-vous crucial pour l'avenir de l'Algérie. T. K.

## Accidents du travail

### Plus de 530 décès déclarés à la CNAS en une année

51 552, c'est le nombre d'accidents du travail survenus en Algérie en 2016 et déclarés à la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas). Les secteurs du BTP et des travaux publics sont les plus touchés. Le chiffre a été communiqué hier, par le directeur général de la Caisse, Tijjani Hassan Haddam. Au total, 51 552 accidents du travail ont été déclarés à la Cnas, dont 533 accidents mortels en Algérie durant l'année 2016. Malgré une baisse de 10% par rapport à l'année 2015, le chiffre reste tout de même inquiétant. Lors du Congrès international sur la prévention des risques professionnels, M. Haddam a affirmé, d'autre part, que 514 maladies profession-

nelles ont été déclarées à la Cnas à la même date de référence.

M. Haddam a fait savoir que les dépenses de la Caisse ont dépassé 27 milliards DA en 2016, et ce, dans le cadre de la prise en charge des victimes des accidents du travail et des maladies professionnelles. Pour sa part, la directrice de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles à la Cnas, M<sup>me</sup> Fatima Tiar, a indiqué à l'APS que sur le total des accidents du travail déclarés, 47 000 ont été enregistrés sur les lieux de travail alors que plus de 3 000 sont des accidents de trajets survenant lorsque les victimes se dirigent vers leur lieu de travail ou pendant des missions

de travail. Selon M<sup>me</sup> Tiar, 27% des accidents du travail ont été enregistrés dans le secteur du Bâtiment et des travaux publics (BTP) en 2016, suivi par le secteur des services avec 26% et celui de la métallurgie avec 9%. D'autre part, M<sup>me</sup> Tiar a souligné que les affections les plus répandues en matière de maladies professionnelles sont les surdités, avec un taux de 25%. Les accidents du travail et les maladies professionnelles, a-t-elle dit, ont généré 2 554 734 indemnités journalières. La même responsable a indiqué que la Caisse œuvre sans cesse, dans le cadre de ses plans de travail, à instaurer et à développer la culture de la prévention dans le milieu du travail et à renforcer

ses efforts afin de diminuer le nombre des accidents du travail et des maladies professionnelles. La prévention collective ou individuelle et la nécessité de la santé et la sécurité au travail, constituent des conditions nécessaires à la préservation de la sécurité du travailleur des accidents qui peuvent lui causer un handicap durable ou parfois la mort. Les chiffres révélés par la Sécurité sociale ne reflètent pas la réalité vu que le pays compte des centaines de milliers de travailleurs exerçant dans l'informel. Chaque année, des milliers de travailleurs algériens sont victimes d'accidents du travail. La plupart d'entre eux ne sont pas déclarés à la Sécurité sociale. Cette problématique constitue

## LA QUESTION DU JOUR

### La solution politique en Syrie

Suite de la page une

L'équilibre de la terreur ayant une fois de plus prouvé son efficacité, sa fiabilité en tant que dispositif protecteur mutuel, puisque leurs chefs voient bien que leurs pays sont intacts, les deux supergrands ont profité de ce qu'ils se trouvaient dans un pays parfaitement neutre pour s'en féliciter ouvertement, chaleureusement même. Un voyage, a fortiori une tournée en Asie, a semble-t-il des effets bénéfiques sur les mœurs. Des Américains en tout cas ont relevé leur adoucissement chez Donald Trump, tout en pensant que cela ne saurait durer, la mobilité des sentiments et des opinions étant d'après eux la seule constance chez cet homme. On ne peut exclure toutefois que les deux dirigeants n'aient pas convenu que de ce qui s'est déjà produit, mais également de ce qu'il reste de la guerre en Syrie avant qu'elle ne s'achève complètement, et qu'il faut aussi bien savoir gérer. En clair, le temps serait venu de conclure, et donc de se mettre d'accord sur un partage définitif de la Syrie en termes de zones d'influence satisfaisantes pour les deux parties. La Syrie ayant toujours appartenu au camp adverse, les Américains sont évidemment disposés à se contenter d'une part moindre. Cette part, c'est celle-là qui se trouve en ce moment sous le contrôle des Kurdes. La déclaration commune à l'issue de la rencontre au Vietnam disant que la guerre n'est pas la solution pourrait bien vouloir dire que cet accord est déjà passé, et que les deux parties se sont déjà engagées à le respecter. La rencontre d'hier à Sochi entre le président russe et le président turc ne semble avoir d'autre but que de le traduire en termes bilatéraux. Il ne sera pas facile pour Vladimir Poutine de concilier en l'occurrence les intérêts non pas de leurs deux pays, mais ceux des Turcs et des Américains, compte tenu de ce que ceux-ci sont les amis des ennemis principaux de ceux-là, c'est-à-dire des Kurdes. Il lui faut néanmoins trouver un modus vivendi acceptable par les deux membres de l'Otan, ce qui ne manque pas de saveur pour un Russe. Autrement, tout serait à reprendre, avec le risque de se retrouver des années en arrière. M. H.

une préoccupation majeure aussi bien pour le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, que pour la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas). La Cnas recommande notamment aux employeurs d'assurer à leurs employés un environnement de travail sain pour une meilleure productivité.

Louiza Ait Ramdane

Initiative 5 + 5 Défense

# Séminaire à Alger sur la gestion de la menace aérienne non militaire

■ Les travaux d'un séminaire international portant sur «les initiatives réglementaires de gestion de la menace aérienne non militaire» ont débuté, hier, au Cercle national de l'Armée à Alger, dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action des activités de coopération militaire multilatérale de l'Initiative 5 + 5 Défense pour l'année 2017, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Hassina Gh.

Le séminaire de deux jours, organisé par le Commandement de la défense aérienne du territoire (DAT), se tient conformément au plan d'action adopté par les ministres de la Défense des pays membres de l'Initiative et aux instructions du général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire. L'objectif escompté de l'organisation de cette rencontre est d'«esquisser une approche visant à réglementer les mesures à prendre à l'égard des menaces aériennes non-militaires, basées sur des lois efficaces et flexibles afin de garantir la disponibilité optimale pour une intervention immédiate, effi-

cace et sans entrave lors du traitement des menaces aériennes non-militaires», précise-t-on de même source. Les travaux du séminaire se déroulent sous forme de conférences et d'interventions portant sur «la définition et l'identification des différents types de menaces aériennes non militaires, notamment en matière de sécurité aérienne dans la zone d'intérêt commun de l'Initiative 5+5 Défense, ainsi que l'étude et l'analyse des différentes procédures légales et organisationnelles pour traiter ces menaces en temps réel». Ils permettront aux délégations qui y prennent part de «s'enrichir des interventions et des conférences animées par des conférenciers militaires et civils des pays membres de cette Initiative» et «l'échange des expériences entre les différents membres représentant les pays de l'Initiative». Les recommandations formulées au terme de ce séminaire «contribueront certainement à activer les mécanismes de la coopération militaire multilatérale au sein de l'Initiative dans le domaine aérien visant, d'une part, à adopter un cadre juridique référentiel pour une intervention efficace et une gestion optimale des menaces



PHD/R.

aériennes non militaires et, d'autre part, à rehausser la performance des Forces armées lors de la gestion des opérations d'intervention pour faire face aux menaces aériennes non-militaires et atteindre les objectifs nobles tracés par les pays de l'Initiative 5+5 Défense dans ce domaine sensible», souligne le communiqué. Les travaux du séminaire sont présidés par le chef de la Division emploi et pré-

paration de l'état-major des Forces DAT, en présence des représentants de chaque pays membre de l'Initiative 5+5 Défense, des différents Commandement de Forces, de la Garde républicaine et de la Gendarmerie nationale, des autorités civiles concernées, à savoir, la Direction de l'aviation civile et de la météorologie et l'Établissement national de navigation aérienne relevant du

ministère des Travaux publics et des Transports, ainsi que des professeurs universitaires du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, spécialisés en droit national et droit aérien. Les pays membres de l'Initiative 5+5 Défense sont l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, la Mauritanie la Libye, la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et Malte.

H. Gh./APS

## Addis-Abéba Louh prend part à une réunion ministérielle des pays de l'UA

LE MINISTRE de la Justice et garde des Sceaux, Tayeb Louh, prendra part aux travaux de la réunion ministérielle des pays de l'Union africaine (UA) prévue les 14 et 15 novembre à Addis-Abéba (Ethiopie) et consacrée à la troisième session ordinaire du comité technique spécialisé (CTS) sur la justice et les affaires juridiques, a indiqué hier un communiqué du ministère. La réunion de l'UA débattira du projet des règles de procédure de la CTS sur les questions liées au Genre, à l'autonomisation de la femme et au projet d'amendement de l'article 5 (1) du protocole additionnel à la Charte de l'UA des droits de l'homme et des peuples, pour la création de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples. Les participants plancheront également sur les projets annexes de la Charte africaine sur la sûreté maritime et la sécurité et le développement en Afrique (Charte de Lomé), ainsi que sur le protocole additionnel à la convention de création de la communauté économique africaine, relatif à la liberté de circulation, aux droits de résidence et au droit d'institution. Les participants examineront, en outre, le projet de loi de l'UA pour la mise en œuvre de la convention africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique. R. N.

Tizi Ouzou

## Mise en service de l'alimentation en gaz naturel de près de 10 000 foyers

Durant ce mois de novembre, plusieurs mises en service d'alimentation de foyers en gaz naturel seront effectuées à travers 51 villages issus de 14 communes dans la wilaya de Tizi Ouzou, a indiqué, hier, la direction de distribution locale de l'électricité et du gaz dans un communiqué. Ces nouvelles livraisons de projets de raccordement au réseau de gaz

naturel sur une distance globale de 310 km auront la capacité d'alimenter 9 616 foyers, selon les précisions fournies par la même source. Les localités touchées par ces mises en service sont Boudjima et Yakourène (2 357 foyers), Larbaa Nath Irathen, Ait Khelili, Boghni et Azazga (2 727), Azefoune, Ouacifs et Tizi Ouzou (608), Makouda, Ait Yahia, Souk El-

Thenine et Ain Zaouia (3 513) et Timizart (411). Ces mises en service se poursuivront tout au long de ce mois. Hier, c'était autour de Larbaa Nath Irathen de connaître une nouvelle mise en service d'alimentation en gaz naturel avec une capacité de 1 898 foyers, au profit des habitants des villages d'Ait Frah, Taouriit Mokrane et Ait Atteli, au cours d'une cérémonie officiel-

le en présence des autorités locales. La direction de distribution locale de l'électricité et du gaz conclut son communiqué en rappelant que depuis le début de l'année 2017 jusqu'à fin novembre courant les capacités de raccordement des différents projets réceptionnés sont de l'ordre de 26 999 foyers.

Hamid M.

En une vingtaine d'années

## L'Algérie a enregistré une centaine d'échouages de cétacés

L'Algérie a enregistré une centaine d'échouages de cétacés, des dauphins principalement, entre 1997 et 2017, a indiqué à l'APS un chercheur au Centre national de recherche de développement de la pêche et de l'aquaculture (Cnrdpa) Interrogée en marge de la 4<sup>e</sup> Conférence biennale sur la conservation des cétacés dans les pays du sud de la Méditerranée, qui a pris fin dimanche à Oran, M<sup>me</sup> Souad Lamouti a indiqué que la base de données du Cnrdpa fait état d'une centaine d'échouage dont deux prises de pêche accidentelles. Si la majorité des cas à travers le territoire national sont signalés, ceux concernant des prises accidentelles ne sont pas

signalés, les pêcheurs craignant d'avoir des problèmes préfèrent souvent les taire, a-t-elle souligné. La base de données du même centre signale, par ailleurs, l'échouage d'une dizaine de tortues de mer, des espèces fragiles, au cours de la même période, fait-t-on savoir de même source. Les cétacés du bassin méditerranéen sont sujets à de multiples menaces liées au trafic maritime qui provoque des collisions avec les mammifères marins, aux activités d'extractions pétrolières, génératrices de bruits qui perturbent la communication entre ces mammifères, à la pêche accidentelle, à l'échouage, aux filets fantômes et aux activités touristiques. Le directeur général

de la pêche et de l'aquaculture, Taha Hamouche, intervenant dimanche à l'occasion de l'installation du réseau pour la surveillance de la salubrité phyto-plancton et des algues toxiques pour la région Ouest du pays, a appelé à la mise en place d'autres réseaux de surveillance, notamment un dédié à la surveillance des cétacés. M<sup>me</sup> Lamouti a, par ailleurs, indiqué qu'un projet de surveillance des cétacés dans la Méditerranée, initié par l'Accobams, sera lancé au cours de l'été 2018. Il s'agit d'observer les mammifères marins, simultanément dans tous les pays de la Méditerranée pendant une semaine et aboutir à un ensemble de constatations.

L'Algérie participera dans cette opération avec son navire de recherche «Grine Belkacem», en impliquant éventuellement d'autres moyens maritimes et aériens pour l'observation des cétacés, a-t-elle précisé. L'Accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone atlantique adjacente (Accobams), ratifié par 29 pays dont l'Algérie, vise à réduire les menaces qui pèsent sur les cétacés par l'amélioration des connaissances sur ces mammifères à travers des mesures de conservation à mettre en œuvre par les parties contractantes, rappelle-t-on.

L. M.



## Finances

# Les recettes fiscales pétrolières en nette hausse

■ Les recettes de la fiscalité pétrolière, effectivement réalisées au 1<sup>er</sup> semestre 2017, ont enregistré une hausse de près de 27% par rapport à la même période de 2016, tandis que les dépenses budgétaires ont connu une tendance baissière, a appris l'APS auprès du ministère des Finances.

Par Salem K.

Entre janvier et fin juin 2017, les recettes fiscales pétrolières recouvrées ont augmenté à 1 121,3 milliards de dinars (mds DA) contre 883,14 mds DA sur la même période de 2016. Cette hausse intervient dans le sillage de l'augmentation des cours

pétroliers qui avaient largement dépassé les 50 dollars au 1<sup>er</sup> semestre, sachant que la loi de finances 2017 (LF 2017) a été élaborée sur la base d'un prix référentiel de baril de pétrole à 50 dollars. Pour rappel, la LF 2017 table sur une fiscalité pétrolière annuelle de 2 200 mds DA. Quant aux ressources ordinaires, elles ont enregistré une forte hausse de l'ordre de 75% en se chiffrant à 2 500,8 mds DA au 1<sup>er</sup> semestre 2017 contre 1 433,4 mds DA au 1<sup>er</sup> semestre 2016. Dans le détail, les ressources ordinaires sont composées de recettes fiscales ordinaires (1 433,6 mds DA contre 1 335,8 mds DA), de recettes ordinaires (137 mds DA contre 94,62 mds DA), des recettes d'ordres, dons et legs (15 millions de DA contre 21 millions de DA) ainsi que des recettes exceptionnelles (930,4 mds DA contre 3 mds DA). Ainsi, les recettes budgétaires globales (fiscalité pétrolière et ressources ordinaires) effectivement réalisées ont atteint 3 622,05 mds DA contre 2 316,6 mds DA, en hausse de plus de 56% entre les deux périodes de comparaison. La LF 2017 prévoit



PHOTO: R.

des recettes budgétaires annuelles de 5 635,5 mds DA. Pour ce qui est des dépenses budgétaires effectivement engagées entre janvier et fin juin 2017, il est constaté qu'elles ont connu un recul de plus de 5% par rapport à la même période de 2016. En effet, elles se sont établies à 3 876,5 mds DA contre 4 100,3 mds DA avec un recul à la fois des dépenses de fonctionnement et celles d'équipement. Les

dépenses de fonctionnement ont diminué à 2 473,16 mds DA contre 2 527,7 mds DA, en baisse de 2%. Quant aux dépenses d'équipement, elles ont reculé à 1 403,3 mds DA contre 1 572,5 mds DA, en baisse de près de 10%.

La LF 2017 prévoit des dépenses budgétaires de 6 883,2 mds DA (des dépenses de fonctionnement de 4 591,8 mds DA et des dépenses d'équipement de 2 291,3 mds DA).

Pour ce qui est du solde du Trésor public, son déficit a fortement diminué au 1<sup>er</sup> semestre 2017 comparativement au même semestre de l'année précédente. Son déficit a été de 384 mds DA contre un déficit de 1 769 mds DA, en baisse de l'ordre de 78% entre les deux périodes de comparaison. La LF 2017 a prévu un déficit du Trésor public de 1 297 mds DA sur l'année en cours.

S. K./APS

## Opep/Non Opep

### La durée de prolongation de l'accord en discussion

Les pays producteurs de pétrole devraient prolonger à l'unanimité fin novembre un accord de réduction de la production, mais la période de prolongation fait encore l'objet de discussions, a indiqué hier le ministre de l'Energie des Emirats arabes unis, Suheil al-Mazrouei. Saluant lors d'une conférence pétrolière à Abou Dhabi le consensus des producteurs autour de cet accord, M. Mazrouei a indiqué, à ce titre : «Je pense qu'ils continueront à faire ce qu'il faut pour rééquilibrer le marché». Selon lui, il existe une quasi-unanimité aujourd'hui sur la prolongation entre les 24 producteurs Opep et non Opep qui s'étaient mis d'accord il y a un an pour réduire la production de 1,8 million de barils par jour afin de rééquilibrer le marché, engorgé par une surabondance de l'offre. «Je n'ai pas entendu une personne parler d'une non-prolongation de cet accord», mais la période de pro-

longation «fera l'objet de discussions lorsque nous nous rencontrerons», a-t-il ajouté. «J'espère que nous parviendrons à un accord qui conduira à une plus grande stabilisation et davantage d'investissements dans le marché», a poursuivi le ministre des Emirats, quatrième producteur de l'Opep. Du fait des réductions de production, les prix du brut sont remontés à plus de 64 dollars le baril, contre 40 il y a un an, et les stocks accumulés depuis 2014 ont considérablement diminué. Les ministres de l'Opep doivent se réunir formellement fin novembre à Vienne pour discuter d'une prolongation de l'accord de réduction de la production au-delà de mars 2018. L'Arabie saoudite et la Russie, autre grand producteur mondial de pétrole, y sont favorables. Pour rappel, lors de la réunion de décembre 2016, onze producteurs de pétrole non Opep ont coopéré avec les 13 pays membres de l'Opep en vue de

rééquilibrer le marché mondial du pétrole en baissant la production de 1,8 million de barils par jour. L'Opep et les pays non Opep avaient prorogé jusqu'à fin mars 2018 l'accord de réduction de la production et envisagent aujourd'hui une nouvelle extension de l'accord.

#### Le Brent ouvre la semaine à plus de 63 dollars à Londres

Les prix du pétrole baissaient un peu hier en cours d'échanges européens, plombés par des signes d'une possible hausse de l'offre américaine, dans un marché restant dans l'ensemble prudent face aux tensions géopolitiques au Proche-Orient. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier valait 63,41 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 11 cents par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le

New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de décembre perdait 1 cent, à 56,73 dollars. «Les prix du pétrole débutent la semaine d'échanges en petite baisse, principalement en réaction aux données publiées vendredi montrant une hausse des puits de forage aux Etats-Unis, car les sociétés américaines produisant du pétrole de schiste semblent accroître de nouveau leur activité du fait de la récente reprise des cours», ont relevé des analystes. En effet, le nombre de puits de pétrole actifs dans le pays a progressé de 9, selon le dernier décompte hebdomadaire de la société Baker Hughes, rattrapant ainsi la baisse marquée observée la semaine précédente (-8 puits). Dans un marché récemment porté par un regain de tension géopolitique entre l'Arabie saoudite et l'Iran ainsi que par une vaste purge au sein du royaume saoudien, le moteur de croissance de l'offre

qu'est le pétrole de schiste américain «est venu gripper les rouages de la demande», a estimé un analyste. Les investisseurs se montraient tout de même attentifs à la situation au Proche-Orient, les cours restant dans l'ensemble proches de sommets, depuis fin juin 2015 pour le Brent (64,65 dollars) et depuis début juillet 2015 pour le WTI (57,92 dollars), atteints la semaine dernière.

A. O.

#### Bourse de Tokyo Le Nikkei ouvre dans le rouge

LA BOURSE de Tokyo a ouvert en recul hier, victime de prises de bénéfices et affectée comme en fin de semaine dernière par les incertitudes planant sur le vaste projet de réforme fiscale aux Etats-Unis. L'indice Nikkei a démarré en baisse de 0,33% à 22 607,56 points, contre 22 681,42 points vendredi à la clôture. L'indice élargi Topix perdait 0,13% à 1 798,04 points à l'ouverture, contre 1 800,44 points vendredi. Sur le marché des changes, le dollar s'appréciait légèrement par rapport au yen, à 113,67 yens contre 113,38 yens vendredi après la fermeture de la Bourse de Tokyo. L'euro gagnait aussi du terrain face au yen, valant 132,40 yens contre 132,06 yens vendredi.

R. E.

## Venezuela

### Le pays ne se déclarera «jamais» en défaut de paiement

Le président vénézuélien, Nicolas Maduro, a affirmé que son pays ne se déclarerait «jamais» en défaut de paiement, avant des rendez-vous cruciaux impliquant les créanciers internationaux à propos de la dette publique. «Ils ont spéculé sur le fait que le Venezuela se déclarerait en défaut (de paiement). Jamais ! Le défaut (de paiement) ne se produira jamais au

Venezuela», a asséné M. Maduro dans son intervention télévisée dominicale. «Le Venezuela aura toujours une stratégie claire, et maintenant notre stratégie est de renégocier et de refinancer toute la dette», a-t-il assuré, martelant : «Que ce soit clair pour tous les créanciers et tous les agents financiers !» A Caracas, le président Maduro a convoqué une réunion de créanciers internatio-

naux pour tenter de renégocier la dette. En parallèle, à New York, un comité spécialisé de l'ISDA (Association internationale des produits dérivés) se penchera aussi sur la question vénézuélienne à 12h00 heure locale (17h00 GMT). Ce comité composé de 15 sociétés financières doit décider des suites à donner au retard récemment accumulé par Caracas dans le remboursement

d'une somme de 1,16 milliard de dollars, qui vendredi n'avait toujours pas été reçue par les créanciers. La dette extérieure du Venezuela est évaluée à 150 milliards de dollars, mais ses réserves en devises ont fondu à 9,7 milliards. D'ici à la fin de l'année, il doit rembourser 1,47 à 1,7 milliard, puis huit milliards en 2018.

Agences

Emploi à Béjaïa

# Près de 18 000 emplois créés depuis le début de l'année en cours



PH: D. R.

■ Des portes ouvertes sur l'emploi ont été organisées avant-hier par la direction de l'emploi de la wilaya de Béjaïa au niveau de la maison de la culture. Y ont pris part les différents dispositifs dont l'Angem, la Cnac, l'Anem ainsi que des agences privées de recrutement et d'emploi, des entreprises économiques dont des PME et des PMI, des banques, des agences d'assurance, des opérateurs économiques de différents bords et horizons.

Par Hocine C.

Il ressort des statistiques communiquées par la direction de l'emploi de la wilaya de Béjaïa que sur les 910 000 âmes que compte la wilaya, il est enregistré 390 347 personnes jeunes actives. La wilaya de Béjaïa a reçu, du 1<sup>er</sup>

janvier au 30 octobre de l'année en cours, 26 025 demandes d'emploi, soit un taux de chômage de 7,79% ceci par rapport au nombre de demandeurs et personnes inscrites car il reste des personnes au chômage non inscrites et des travailleurs non déclarés. A ce sujet, des campagnes de sensibilisation sont

ménées pour inciter les jeunes à s'inscrire au niveau des agences d'emploi et également à se faire déclarer au niveau de la Cnac et de la Casnos. En matière de création d'emplois, il ressort des chiffres communiqués que pas moins de 17 867 emplois ont été créés du 1<sup>er</sup> janvier au 30 octobre de l'année en cours, dont

14 000 postes d'emploi dans le système classique et 2 440 ont été créés par les différents dispositifs d'emploi étatiques dont 433 dans le cadre de l'Ansej, 346 dans le cadre de l'Angem, 151 dans le cadre de l'Anem, soit un total de 2 440 emplois et enfin 497 emplois ont été créés par des entreprises étrangères

basées dans la wilaya.

H. C.

Bordj Bou-Arréridj

## Annulation de dix actes de concession octroyés à des investisseurs

Dix actes de concession d'assiettes foncières à vocation industrielle octroyés à des investisseurs dans la zone industrielle «Mechta Fatma», dans la commune d'El Hammadia (Bordj Bou-Arréridj), dont les projets n'ont pas encore été lancés, ont été annulés en application de la décision du chef de l'exécutif local, Salah El Affani. Lors d'une visite de travail effectuée dimanche dans cette zone industrielle, le même responsable a affirmé que les services de la wilaya œuvrent à octroyer des assiettes foncières aux «vrais investisseurs» avec l'objectif de mettre un terme «à toute éventuelle manipulation ou fraude». Il a également précisé que «ces décisions s'inscrivent dans le cadre des nouvelles prérogatives accordées par le gou-

vernement aux walis dans le domaine de la gestion du foncier et des zones industrielles». Des instructions fermes ont été données par le premier responsable de la wilaya pour l'élaboration d'un plan de suivi de l'avancement des projets d'investissements dans cette zone industrielle, a-t-on noté. Composée de représentants de plusieurs structures, notamment ceux des ressources en eau, Sonelgaz, l'Agence foncière et l'Agence nationale du développement des investissements (ANDI), cette cellule de suivi a pour but d'évaluer l'état d'avancement des travaux des projets d'investissements lancés et d'accompagner administrativement les investisseurs dans la concrétisation de leurs projets. Près de 121 mises en demeure ont

été adressées aux investisseurs dont les projets n'ont pas été lancés pour régulariser leur situation auprès de la direction de l'industrie et des mines sous peine d'une annulation de l'octroi, ont indiqué les services de la wilaya qui ont informé que près de 65 hectares de fonciers industriels, non exploités, ont été récupérés. La wilaya de Bordj Bou-Arréridj compte trois zones industrielles, à savoir celle de «Mechta Fatma» (382 ha), dans la commune d'El Hammadia, «Rmayel» (134 ha) dans la commune de Ras El Oued et celle de «Safya» (380 ha) dans la commune d'El Achir, ainsi que d'autres zones d'activités (ZA) dans les communes d'El Ach (189 ha), d'El Mansoura (160 ha) et de Medjana (79 ha).

Ahlem N./APS

Aïn Defla / Communes El Amra et Mekhatria

## Près de 500 foyers raccordés au gaz naturel

Un total de 470 foyers répartis sur des mechtas des communes d'El Amra et Mekhatria (Aïn Defla) ont été raccordés au réseau de gaz naturel. Une cérémonie a été organisée à cette occasion en présence du wali d'Aïn Defla et des autorités locales ainsi que des membres des familles bénéficiaires dans une ambiance empreinte de joie et de convivialité. Cette opération de raccordement a nécessité un investissement public de

près de 49,2 millions de dinars et la réalisation de 11,37 km de réseau de distribution, selon les informations fournies sur place par le directeur de l'antenne locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'ouest (SDO), Djelloul Rebboud. Une opération de raccordement au gaz naturel de 400 foyers est en cours d'achèvement au niveau du douar de Drabla relevant de la commune d'El Amra, a pour sa part annoncé le directeur

de l'administration locale (DAL) de Aïn Defla, El Hacha Mokhtar, signalant que la mise en service interviendra avant la fin de l'année en cours. Des projets de revêtement en gazon synthétiques de nombre de terrains de proximité ont été présentés au wali de Aïn Defla, Benyoucef Azziz, au cours de sa visite dans les deux communes. Il a, dans ce contexte, souligné l'importance de la pratique sportive chez les jeunes, instruisant les res-

ponsables locaux du secteur de la jeunesse et des sports d'achever dans les plus brefs délais les opérations de revêtement en question. Evoquant les prochaines élections locales avec les habitants des douars visités, le chef de l'exécutif les a invités à choisir les personnes qui sont les plus à même d'assurer le développement local.

Said F.

les zones marines et dans les ouvrages hydroliques, notamment dans les opérations de recherche et de sauvetage dans les barrages ou des oueds en crue. L'organisation de la formation s'inscrit dans le cadre d'une convention signée entre la DG de la Protection civile et l'Ecole technique de formation et d'instruction maritimes de Mostaganem, relevant du ministère des Transports.

R. R.

Souk Ahras

## Création de 55 micro-entreprises dans le dispositif Ansej

Cinquante-cinq micro-entreprises ayant généré 128 postes de travail permanents ont été créées dans la wilaya de Souk Ahras depuis le mois de janvier dernier, dans le cadre du dispositif (Ansej), l'Agence nationale de soutien l'emploi de jeunes, a indiqué un cadre de cet organisme. Ces entreprises réparties sur les 26 communes de cette wilaya frontalière a

nécessité la mise en place d'une enveloppe financière dépassant 219 millions de dinars, a précisé le chargé de la communication et de l'information à l'antenne locale de cette agence, Mohamed-Amine Sassi. Ces postes d'emploi ont été créés dans plusieurs secteurs dont entre autres (63) postes dans le secteur des services, l'agriculture (40 postes), l'artisanat (13

postes) en plus de 6 emplois créés par le créneau de l'industrie et 6 autres concernant celui des travaux publics et de la construction, a-t-il détaillé. Parallèlement, le même responsable a appelé les jeunes diplômés universitaires à se rapprocher de l'antenne de cette agence pour bénéficier des avantages offerts pour créer une micro-entreprise, dans le cadre

des nouvelles procédures prises par cette agence la fin du mois d'octobre dernier à l'échelle centrale. Des mesures, a-t-il expliqué, qui permettent aux diplômés des universités, des instituts et des écoles nationales de créer une entreprise, toutes activités confondues et en dehors même de leurs spécialités. L'antenne locale de Souk Ahras avait participé, jeudi dernier, à la

caravane nationale de l'entrepreneuriat qui a sillonné le chef-lieu de wilaya, donnant lieu à la présentation de différents dispositifs de soutien dont ceux de l'Ansej, de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac), de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem) et de la Direction de l'emploi.

A. N.





## Sahara occidental

# Le rôle de la Minurso passé en revue par Ghali et la chef de la mission onusienne



Ph. &gt; D. R.

Par Lamine H.

**L**a réunion a été l'occasion pour les deux parties de passer en revue la question sahraouie

au niveau de l'ONU, notamment en ce qui concerne le rapport que doit présenter au Conseil de sécurité le nouvel envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental,

Horst Kohler, concernant sa première visite dans la région après sa nomination en remplacement de Christopher Ross, a précisé l'agence. Horst Kohler est attendu le 22 novembre à New York

■ La question sahraouie au niveau de l'ONU et le rôle de la Minurso ont été abordés par le président sahraoui et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, et l'envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental et chef de la mission onusienne, Kim Bolduc, a rapporté l'agence de presse sahraouie.

pour présenter au Conseil de sécurité les résultats de sa première tournée dans la région pour relancer le processus onusien. La dernière fois où le Front Polisario et le Maroc se sont installés à la même table de négociations remonte à mars 2012, à Manhasset aux Etats-Unis. Depuis, le processus de paix lancé par l'ONU se trouve dans l'impasse en raison des entraves dressées par le Maroc pour empêcher le règlement du conflit sur la base des principes de légitimité internationale qui garantissent le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. L'entretien

entre le président sahraoui et M<sup>me</sup> Bolduc s'est déroulé en présence du coordinateur sahraoui avec la Minurso, membre du Secrétariat national du Polisario, M'hamed Khadad, a précisé l'agence sahraouie. Les discussions remontent à mars 2012, à Manhasset aux Etats-Unis. Depuis, le processus de paix lancé par l'ONU se trouve dans l'impasse en raison des entraves dressées par le Maroc pour empêcher le règlement du conflit sur la base des principes de légitimité internationale qui garantissent le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. L'entretien

L. H./APS

## Maroc/ Détenus du «Hirak du Rif»

### Paris accueillera un meeting international de soutien le 8 décembre

**U**n meeting de soutien aux militants et détenus du mouvement de contestation dans la région du Rif (nord du Maroc) sera organisé à Paris le 8 décembre prochain, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'Homme, rapportent des médias citant les organisateurs. «Il ne se passe pas un jour sans que nous parvenions des informations inquiétantes sur la situation actuelle des droits humains au Maroc. Les indicateurs sérieux sont au rouge et soulignent une régression dangereuse en matière de respect des libertés et des droits fondamentaux», s'alarment les organisateurs de ce meeting dans un communiqué publié sur leur page Facebook, repris par des médias locaux. Organisée sous le thème : «Mais où va le Maroc ?», le meeting est soutenu par plusieurs personnalités et ONG, notamment l'Association de défense des droits de l'Homme au Maroc (Asdhom), l'Association des travailleurs maghrébins de France (Atmf), l'Association marocaine des droits humains-IDF (Amdh-IDF) et l'Association des marocains en France (AMF-Fédération), selon la même source. Cette nouvelle mobilisation de soutien et de solidarité avec les détenus du Hirak du Rif, qui se déroulera à la

Bourse du Travail, à Paris, vise à «informer l'opinion publique sur ces violations graves des droits de l'Homme commises par l'Etat marocain», a-t-on soutenu. Mais aussi, notent-ils, pour «permettre aux organisations et aux démocrates européens d'exprimer leur solidarité internationale et d'interpeller leurs Etats sur leurs positionnements respectifs». Fin octobre, un rassemblement à la place de la Bastille, dans la capitale française, a regroupé plusieurs personnes qui ont appelé la communauté internationale à prendre ses responsabilités face à la situation «répressive» dans la région du Rif, au nord du Maroc, et dénoncer le pouvoir marocain. «Nous appelons la communauté internationale à ce qu'elle prenne ses responsabilités face à la situation répressive dans le Rif et aux sorts des détenus politiques», ont souligné les animateurs de ce meeting dans un document distribué sur place. Organisé par le Comité de soutien au mouvement rifain d'Ile-de-France (CSMR-IDF), les participants à cette manifestation ont scandé plusieurs slogans, dont «Pouvoir assassin», «le Makhzen dehors», avant de se diriger vers la place de la République. Les participants à cette manifestation, qui a regroupé des

hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, ont exigé un nouveau procès «crédible et sérieux» pour mettre au jour «la vérité sur l'assassinat de Mohcine Fikri et punir les vrais responsables de ce crime». Mohcine Fikri, vendeur de poissons, fut arrêté par la police le 28 octobre 2016, rappelle-t-on, et mourut tragiquement broyé par une benne à ordures en voulant s'opposer à la destruction de sa marchandise par la police. Sa mort a déclenché depuis un mouvement populaire de contestation (Hirak) réprimé par le pouvoir marocain. Ils ont également réaffirmé «l'unité de toutes les composantes du peuple rifain» autour des exigences du mouvement Hirak «qui ne peut en aucun cas faire l'objet de négociation, de surenchères et de concession», condamnant l'approche sécuritaire et répressive dans le Rif «une stratégie qui a échoué». Ils ont rappelé, à cet effet, les revendications politico-socio-économiques du Hirak, dont notamment la levée du blocus économique dont fait l'objet le Rif depuis 60 ans et la lutte contre la corruption «généralisée» qui entrave le développement de cette région.

Fateh K./Agences

## Tunisie/ Intempéries dans le sud

### Des avions de surveillance déployés pour les opérations de sauvetage

**P**lus de 100 militaires, 7 camions, 3 hélicoptères et des avions de surveillance ont été déployés depuis samedi par l'Armée nationale à la suite des fortes pluies qui se sont abattues sur le sud tunisien. Ce déploiement s'inscrit dans le cadre du soutien aux efforts de la commission régionale de lutte contre les catastrophes naturelles pour mener les opérations de sauvetage et de transport des citoyens bloqués, a indiqué dimanche le ministère de la Défense dans un communiqué. Des unités terrestres, des moyens de transport

et des hélicoptères sont déployés et prêts à intervenir en cas de besoin dans les différentes régions, ajoute la même source. Le ministère de l'Intérieur a indiqué dans un communiqué plus tôt dans la journée, que les interventions de la Protection civile se sont poursuivies jusqu'à 06h00 dimanche. Pris au piège des eaux montantes dans leur véhicule, à la suite des fortes pluies qui se sont abattues samedi sur les gouvernorats de Gabès, Médenine et Tataouine, 37 citoyens ont été sauvés de la noyade par les unités de la

Protection civile. En collaboration avec les structures régionales compétentes, les unités de la Protection civile ont procédé à 63 opérations de pompage, déplacé 36 véhicules en panne ou bloqués sur la voie publique et évacué 90 élèves de l'école primaire El Afam Bani Zliten à Matmata (gouvernorat de Gabès) et 17 citoyens à la cité Sfaxi à Djerba Midoun (gouvernorat de Médenine), lit-on dans le communiqué. D'après la même source, la route nord de la ville de Mareth a aussi été ouverte. Les conducteurs pourraient

emprunter cette route tout en restant vigilants. Plusieurs autres interventions sont en cours pour évacuer les eaux des maisons submergées. Des unités régionales de la Protection civile de Sidi Bouzid, Kasserine et Gafsa, ont été dépêchées dans le gouvernorat de Gafsa pour participer aux opérations de sauvetage. Selon le communiqué, les recherches se poursuivent toujours dans l'espoir de retrouver le délégué de la nouvelle Matmata, porté disparu.

Directinfo

## Libye L'ONU a commencé à évacuer des migrants africains au Niger

**UN GROUPE** de 25 migrants originaires d'Erythrée, d'Ethiopie et du Soudan et coincés en Libye dans une situation «très vulnérable» ont été évacués au Niger, dans la première opération du genre, a annoncé dimanche l'ONU. «Nous sortons les gens d'une situation très dangereuse», a déclaré un porte-parole du Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), William Spindler. «L'évacuation de ces réfugiés extrêmement vulnérables est la première opération de ce type», a souligné l'ONU. «Ce groupe de migrants est constitué de 15 femmes, six hommes et quatre enfants originaires d'Erythrée, d'Ethiopie et du Soudan», a précisé le HCR. «Ils seront tous hébergés dans une maison à Niamey, le temps que leurs demandes de réinstallation soient examinées», a indiqué dans un communiqué Vincent Cochetel, envoyé spécial du HCR pour la situation en Méditerranée centrale. «Nous espérons que nous serons en mesure de mener d'autres évacuations à l'avenir», a-t-il poursuivi, ajoutant qu'elles resteraient cependant «limitées tant que les engagements en vue de la réinstallation (des réfugiés) ne sont pas suffisants». Selon un dernier bilan de l'ONU, plus de 152 000 migrants sont arrivés en Europe par la Méditerranée cette année et près de 3 000 sont morts ou ont disparu en mer.

R. M.



## Espagne

# Puigdemont envisage une autre solution que l'indépendance à la crise catalane

■ Le président catalan déchu, Carles Puigdemont, s'est dit, hier, «disposé» à trouver un compromis avec le gouvernement central de Madrid, laissant entrevoir une autre solution que l'indépendance à la crise catalane.

Par Rosa C.

«Je suis disposé et j'ai toujours été disposé à accepter la réalité d'une autre relation avec l'Espagne», a-t-il déclaré au quotidien belge *Le Soir*, assurant qu'une autre solution que l'indépendance de la région était «*toujours possible*». «Je suis toujours pour un accord», a ajouté le président catalan destitué même s'il reconnaît avoir été «indépendantiste» toute sa vie. «J'ai travaillé pendant trente ans à obtenir un autre ancrage de la Catalogne dans l'Espagne !», a-t-il souligné, imputant la poussée indépendantiste en Catalogne au parti populaire du Premier ministre espagnol, Mariano Rajoy. Selon Carles Puigdemont, l'origine de la crise catalane remonte à 2010 lorsque le statut d'autonomie,

pourtant adopté par les parlements espagnol et catalan, avait été invalidé par la Cour constitutionnelle, saisie par le parti populaire au pouvoir. «Vous savez combien de députés indépendantistes il y avait à ce moment-là au Parlement catalan ? 14 sur 135 ! Ils sont devenus 72», a-t-il fait remarquer. Le président catalan destitué, Carles Puigdemont, avait déclaré le 31 octobre dernier que les indépendantistes catalans ont été contraints à «ralentir» le processus d'indépendance devant mener à la création de la République catalane pour «éviter la violence». «Nous avons été contraints à modifier notre plan de travail pour éviter la violence», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse à Bruxelles où il séjourne après sa destitution et la mise sous tutelle de la Catalogne par

le gouvernement central de Madrid. Le président catalan démis a exprimé une nouvelle fois ses doutes quant au respect du résultat des élections régionales du 21 décembre prochain par le gouvernement espagnol en cas de victoire des indépendantistes. Pour Carles Puigdemont, il n'y a qu'une seule solution : «il ne faudra pas envoyer le procureur général faire de la politique. Il faudra se rassembler à la table de négociation». Une nouvelle victoire, a-t-il poursuivi, «montrera que cette histoire n'est pas l'affaire de quatre illuminés». Il a conditionné, par ailleurs, sa participation aux élections du 21 décembre convoquées par le gouvernement central de Madrid à la création d'un «rassemblement» dans l'objectif de «bloquer l'article 155 et contrecarrer le recul démocratique provoqué par l'Etat espagnol». Selon Carles Puigdemont, «il y a possibilité de se présenter avec un groupement d'électeurs, soutenu par 1,5% du corps électoral». Poursuivi par la justice espagnole pour «rébellion, sédition, malversation, abus de pouvoir et désobéissance» pour avoir «planifié, organisé et financé avec des fonds publics» le référendum sur l'indépendance



PH. S. D. R.

de la Catalogne du 1<sup>er</sup> octobre, Carles Puigdemont s'est réfugié en Belgique depuis le 30 octobre. Le jour même, le parquet espagnol portait plainte contre son gouvernement régional, destitué pour avoir organisé la déclaration d'indépendance votée le 27 octobre par le Parlement catalan. Placés en garde à vue le 5 novembre par le parquet de Bruxelles suite au mandat d'arrêt européen émis par la justice espagnole, le président destitué de la Catalogne et

ses quatre conseillers ont ensuite été libérés dans la soirée sous conditions. Le juge d'instruction bruxellois chargé du dossier «a considéré que le risque de fuite de ces personnes n'était pas suffisamment présent», ordonnant leur libération sous conditions de «résider à une adresse fixe», «se manifester à l'ensemble des actes de la procédure de manière personnelle et répondre aux invitations de la police».

R. C./APS



## Points chauds

### Réalité

Par Fouzia Mahmoudi

L'Espagne n'est peut-être plus désormais sous la menace directe d'une scission, mais les indépendantistes catalans restent plus déterminés que jamais à faire de leur région une nation à part entière. Toutefois, les partisans d'une Catalogne «libre» semblent prêts à faire montre de plus de flexibilité, voyant que la force n'avait apporté que peu de résultats à leur cause. Ainsi, le président catalan destitué, Carles Puigdemont, a assuré dans un entretien publié hier par le quotidien belge *Le Soir* qu'une autre solution que l'indépendance de sa région restait possible. «Je suis disposé et j'ai toujours été disposé à accepter la réalité d'une autre relation avec l'Espagne», a-t-il déclaré au journal. «C'est toujours possible ! Moi qui ai été indépendantiste toute ma vie, j'ai travaillé pendant trente ans à obtenir un autre ancrage de la Catalogne dans l'Espagne !», a-t-il assuré. «Je suis toujours pour un accord», a-t-il insisté, accusant le Parti populaire (PP, conservateur) du Chef du gouvernement espagnol Mariano Rajoy d'être responsable de la montée de l'indépendantisme. L'indépendantisme a été alimenté en Catalogne par l'invalidation en 2010 d'un statut d'autonomie conférant de très larges compétences à la Catalogne, une annulation partielle ordonnée par la Cour constitutionnelle, saisie par le PP. Puigdemont est aujourd'hui en exil en Belgique après la déclaration d'indépendance votée au Parlement catalan le 27 octobre, suivie quelques heures plus tard de la mise sous tutelle de sa région par le gouvernement central qui a immédiatement ordonné sa destitution et celle de son gouvernement. Le gouvernement de Rajoy avait aussi dissous le Parlement et convoqué des élections régionales pour le 21 décembre, auxquelles le dirigeant séparatiste envisage de se présenter même s'il est visé par un mandat d'arrêt de la justice espagnole, notamment pour «rébellion». Puigdemont avait déjà déclaré le 31 octobre qu'il fallait «ralentir» le processus d'indépendance pour éviter des troubles, lors d'une conférence de presse à Bruxelles. «Nous avons été obligés d'adapter notre plan de travail pour éviter la violence» et «si cette attitude a pour prix de ralentir le déploiement de la République, alors il faut considérer que c'est un prix à payer raisonnable dans l'Europe du 21<sup>e</sup> siècle», avait-il expliqué. Reste à savoir si ce nouveau «plan» de Puigdemont aura plus de succès que sa précédente tentative de transformer sa région en un pays en bonne et due forme. Mais il est à parier que Rajoy et le reste de l'Espagne n'acceptera pas plus ce nouveau plan que l'ancien. L'indépendance de la Catalogne restera ainsi un vœu pieux pour ses partisans, et sa tentative de mise en place une déstabilisation inutile pour une Espagne qui connaît depuis des années des difficultés financières que la Catalogne est justement la seule à alléger.

F. M.

### Liban

## Le Hezbollah, acteur régional et «carte maîtresse» de l'Iran

Le mouvement chiite libanais Hezbollah, qui a été dénoncé par le Premier ministre Saad Hariri pour son rôle régional, a étendu son influence au Moyen-Orient ces dernières années, s'engageant dans plusieurs conflits à la demande de l'Iran, dont il est une «carte maîtresse» d'après des experts. M. Hariri, qui a annoncé sa démission surprise le 4 novembre depuis l'Arabie saoudite, a dénoncé avec virulence les ingérences dans les pays arabes de l'organisation armée chiite, poids lourd de la vie politique au Liban. Et la nouvelle crise politique qui frappe ce pays semble directement liée à la colère de Riyad vis-à-vis du Hezbollah, «instrument» de l'expansion régionale iranienne, notamment en Syrie et au Yémen, selon des experts. Alors que le Hezbollah représente une «carte maîtresse» pour Téhéran dans la région, «cette démission marque la volonté saoudienne de mettre le holà aux avancées iraniennes», confirme Karim Bitar, expert en relations internationales. Les deux puissances régionales sont engagées depuis des décennies dans une lutte d'influence. Le Hezbollah, créé dans les années 1980 pour

lutter contre l'intervention puis l'occupation israélienne au Liban – qui se poursuivra jusqu'en 2000 –, reçoit de longue date un soutien financier et militaire de l'Iran. Classé «organisation terroriste» par Riyad et Washington, cible de sanctions économiques américaines, il est aujourd'hui un acteur incontournable des conflits qui ravagent le Moyen-Orient. «A travers le Hezbollah, l'Iran a pu opérer sur plusieurs fronts régionaux. Le groupe a été très utile pour propager l'influence iranienne», assure Hilal Khashan, professeur de Sciences politiques à l'Université américaine de Beyrouth. D'après l'expert, le mouvement – «instrument le plus important de l'Iran dans la région» – a formé en Irak les très influentes milices chiites du Hachd al-Chaabi. Il a des «agents» au Yémen, où les rebelles chiites houthis sont la cible d'une offensive de Riyad. Mais surtout, «il apporte une expertise militaire au régime syrien», selon M. Khashan. En Syrie, ravagée par un conflit meurtrier depuis 2011, le Hezbollah est un allié indéfectible du président Bachar al-Assad. «Militairement, le Hezbollah s'est aguerri en Syrie.

Il a acquis des capacités offensives, pas uniquement celles d'un mouvement de contre-insurrection», confirme M. Bitar.

Pour Joseph Bahout, analyste à la Fondation Carnegie, le Hezbollah est même devenu aujourd'hui «un modèle pour toute les mini-forces dans la région», ainsi pour les rebelles houthis du Yémen.

Le mouvement armé est «le joyau de la couronne, la force qui a permis à l'Iran de devenir, ces trente dernières années, la plus grande puissance au Levant», précise-t-il.

Rompant son silence une semaine après sa démission, M. Hariri a dénoncé dimanche les ingérences du Hezbollah dans les pays arabes.

«Je dis au Hezbollah, il est de votre intérêt, si on veut préserver le Liban, d'abandonner certains théâtres où vous vous ingérez», a souligné celui dont la démission n'a pas encore été à ce jour acceptée par le président Michel Aoun. «L'Arabie saoudite avait-elle, à n'importe quel moment, une quelconque position vis-à-vis du Hezbollah, avant la guerre au Yémen ?», a argué Saad Hariri, soutenu ces dernières années par Riyad.





L'universitaire Mohand Akli Hadibi :

# L'absence d'écriture dans la société amazighe «est un préjugé colonial»

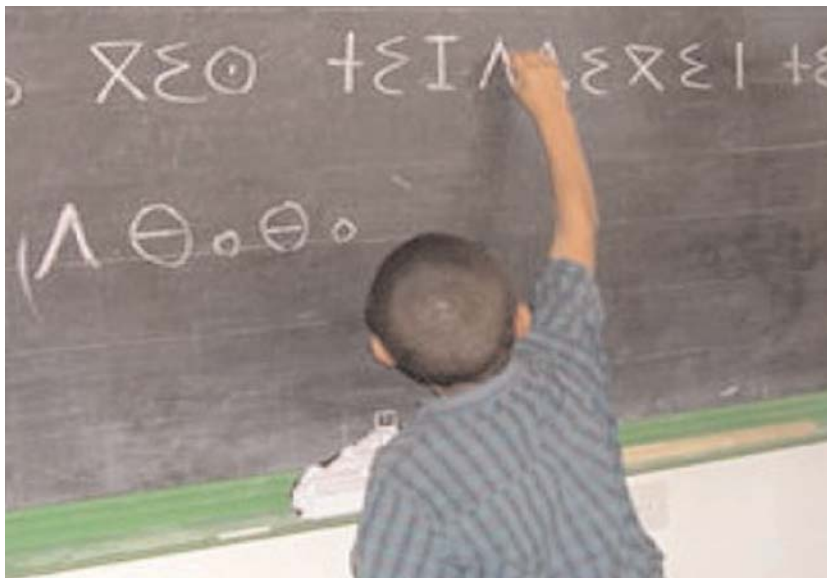
■ Dire que la société amazighe avait une tradition strictement orale et ne disposait pas d'écriture est «un préjugé véhiculé par le colonialisme français», a souligné, dimanche à Tizi-Ouzou, l'universitaire Mohand Akli Hadibi.

Par Adéla S.

Ce sociologue et maître de conférences à l'université Mouloud-Mammeri, qui participait à un colloque international sur «Les savoirs et renouvellement des connaissances socio-anthropologiques et historiques sur le Maghreb», organisé par cette même université, a estimé qu'il y a lieu de «reconsidérer cette idée reçue quant à l'inexistence de l'écriture dans la société amazighe».

Dans sa communication intitulée «Les implications épistémologiques de la présence/absence du fait de l'écriture dans l'anthropologie des sociétés amazighes», M. Hadibi a souligné qu'il y avait un savoir écrit transmis par des institutions locales que le colonialisme français, et avant lui les colonisateurs qui se sont succédés en Afrique du Nord, se sont appliqués à effacer.

Citant, entre autres régions d'Algérie ayant été victimes de cette destruction du savoir écrit local, le cas de la Kabylie, le conférencier a observé que cette dernière qui disposait d'une assise de savoir traditionnel, a subi une violence physique qui s'est traduite par la destruction des bibliothèques qui y existaient, ce qui a entraîné l'abolition



PH. &gt; D. R.

de l'arsenal qui permettait de produire, de reproduire, de transmettre et de préserver les savoirs écrits.

Les zaouïas qui étaient parmi les institutions détentrices de ce savoir écrit et qui étaient à la tête de plusieurs mouvements d'insurrection contre le colonialisme français étaient la cible de ce dernier qui les a détruites, a rappelé M. Hadibi, tout en

observant que la déstructuration des Habous qui permettait la préservation et le maintien dans le temps de tout ce savoir écrit, répondait à cette visée coloniale.

«Cette destruction a été accentuée par un travail de dévalorisation des productions manuscrites qui existaient en les plaçant notamment dans le strict champ religieux, évitant de parler des autres disciplines y compris

scientifiques (mathématiques, médecine, juridiques) qui étaient enseignées par le système local», a-t-il relevé.

Le but étant d'effacer toute trace de civilisation et du système local de transmission de savoir par le démantèlement des supports qui permettait une assise de l'élite locale pour lui substituer son propre système d'enseignement, a-t-il indiqué.

«Si l'idée de l'oralité a fini par s'imposer comme évidence dans le champ des études amazighes, quelques exemples font toutefois apparaître la présence importante de pratiques scripturaires», a relevé ce sociologue qui a choisi de citer un seul cas parmi tant d'autres, la bibliothèque du cheikh El Mouhoub Oulahbib.

La bibliothèque de cet éminent savant du XIX<sup>e</sup> siècle, né en 1822 à Beni Ouartilane et grand collectionneur d'ouvrages, était riche de plus de 1 000 manuscrits qui ont failli disparaître durant la période coloniale lorsque l'armée française l'a incendiée en 1957. «Des manuscrits ont pu être sauvés grâce à une femme, Zhira, la bru du cheikh, qui a transporté sur son dos tout ce qu'elle a pu arracher aux flammes».

Un total de 642 ouvrages traitant de l'astronomie, de la logique, de la littérature et de la poésie, des mathématiques, de l'agriculture, de la linguistique, mais aussi des actes notariés, des documents imprimés dont des bulletins de vote de l'époque, et des manuscrits écrits en tamazight, et dont certains remontent au 16<sup>e</sup> siècle, ont pu ainsi être sauvés pour témoigner aujourd'hui de l'existence d'un savoir écrit, a observé M. Hadibi.

A. S./APS

## Patrimoine matériel et immatériel du pays

### Mihoubi : «L'Etat garant de la protection et la préservation»

Le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, a affirmé, dimanche dans la wilaya de Béchar, que «l'Etat est le garant de la protection et la préservation du patrimoine matériel et immatériel du pays».

«L'Etat, comme le stipule la Constitution, protège et préserve le patrimoine matériel et immatériel du pays, qui constitue la mémoire de la nation et du peuple, et contribue, à travers la mobilisation de financements, à sa restauration et réhabilitation pour sa pérennisation», a indiqué le ministre, en marge de sa visite du projet de restauration et de réhabilitation du Ksar de Kenadza (18 km au sud de Béchar).

Le chantier de restauration et de réhabilitation de ce site historique, fondé depuis plus de 15 siècles et où se trouve le siège historique de la Zaouïa Ziania, fait partie d'un programme de restauration et réhabilitation des ksour de Mougheul, Taghit, Béni-Abbès et Béni-Ounif, avec une enveloppe globale de 180 millions DA, dont 67 millions DA pour la prise en charge des espaces communs du Ksar de Kenadza.

Sur place, Azzeddine Mihoubi a insisté auprès des responsables de l'entreprise ayant en charge ce chantier sur le respect des techniques de restauration de ces lieux, et sur la nécessité de s'imprégner du savoir-faire de la population locale en matière d'utilisation des matériaux de construction, pour que ces espaces architecturaux et histo-

riques gardent leur austérité. «Nos efforts en matière de restauration et de réhabilitation du patrimoine matériel du pays impose de recourir aux compétences nationales, malgré le déficit enregistré en la matière», a tenu à signaler le membre du gouvernement.

«Actuellement, nous disposons d'une soixantaine de spécialistes nationaux en la matière et une commission au niveau du ministère de la Culture étudie des dossiers d'agrément de nouveaux autres spécialistes nationaux, et ce, dans la perspective d'encourager et de promouvoir les compétences nationales, pour pouvoir poursuivre notre programme de restauration et de réhabilitation de notre patrimoine matériel», a-t-il fait savoir.

A ce titre, «cinq entreprises algériennes ont été engagées pour la prise en charge des travaux de restauration et de réhabilitation de plusieurs pans de La Casbah d'Alger», a signalé le ministre de la Culture dans le même contexte.

Sur le site du projet de l'institut régional de formation musicale, en voie d'achèvement à Béchar, le ministre de la Culture a insisté sur la nécessité de la prise en charge conséquente des expressions musicales locales pour être valorisées et traitées académiquement, au titre de la promotion de ces musiques traditionnelles et populaires.

Ce projet, dont la réception est prévue vers la fin de l'année en cours, est destiné à

la prise en charge de la formation musicale scientifique dans la région, tout comme il constitue un moyen de création et de valorisation de l'ensemble des musiques algériennes, locales et mondiales, a souligné M. Mihoubi. Au projet en cours de réalisation d'un théâtre régional de 500 places et d'un autre de plein air d'une capacité de plus de 300 places, le ministre de la Culture a estimé nécessaire que cette structure, appelée à être réceptionnée avant la fin de 2018, soit une structure polyvalente pour permettre d'organiser différentes manifestations théâtrales, cinématographiques et des conférences nationales ou internationales.

Il a insisté, en outre, sur son rôle de formation des jeunes talents pour contribuer aux efforts de valorisation du théâtre national. Ce théâtre, qui s'étend sur 7 278 m<sup>2</sup> dont 4 306 m<sup>2</sup> bâtis, a nécessité un financement de plus de 413 millions DA (réalisation et équipement), selon la fiche technique du projet.

Le ministre de la Culture, qui a présidé auparavant une cérémonie en l'honneur de l'athlète Zekraoui Mohamed Yacine qui a remporté trois médailles d'or lors du dernier championnat d'Afrique des moins de 18 ans en début de ce mois à Tunis, a achevé sa visite de travail par une visite des différents segments composant le ksar de Kenadza.

Racim C.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

Seen Art Gallery (Dély Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 26 novembre :

Exposition «Bleu mystique» de Karim Meziani.

Galerie d'art Dar El-Kenz (lot Bouchaoui 2, N° 325, Chéraga, Alger)

Du 11 au 25 novembre :

«18<sup>e</sup> Salon d'automne du petit format», avec la participation de 23 artistes dont Bettina Heinen-Ayech, Catherine Rossi, Djazia Cherrih, Safia Zoulid, H'ssicen, Rachid Talbi, Adlène Djéffal et Moussa Bourdine. La galerie est ouverte du dimanche au jeudi de 8h30 à 17h et le samedi de 10h à 17h.

Galerie des Ateliers Bouffée d'art (résidence Sahraoui, Les Deux-Bassins, Ben Aknoun, Alger)

Du 11 au 30 novembre :

Exposition-vente d'œuvres des artistes Rachida Merzouk, Belkis Sergoua, Samia Merzouk, Karim Sergoua et Jaoudet Gassouma.



## Coup-franc direct

Ces changements inutiles

Par Mahfoud M.

Que de temps perdu par la direction de l'USM Alger qui après plus d'une saison et demie est revenue à son premier choix en faisant appel à nouveau au coach Hamedi. Limogé par les dirigeants alors qu'il avait à son actif un titre de champion d'Algérie et surtout une finale de la Ligue des champions d'Afrique, ce dernier est parti monnayer ses talents ailleurs, alors qu'on avait opté pour le technicien belge Put. Mais ce dernier ne réussira pas le challenge de remporter le titre africain que les Rouge et Noir attendaient depuis longtemps et pis, il n'a pas réussi à apporter une certaine touche même dans le championnat national, ce qui l'a conduit ensuite à partir après le dernier échec à domicile face au CSC. Pourquoi donc avoir limogé Hamedi s'il revient donc au club ? Il est clair que les responsables de l'USMA ont fait des mauvais choix en poussant Hamedi vers la porte, malgré le fait qu'il ne faisait pas l'unanimité au sein du public de Soustara. Il faudra revoir cette «manie» d'être toujours à l'écoute de la rue qui demande la tête d'un entraîneur à chaque faux pas. On ne devrait juger un entraîneur qu'après avoir établi avec lui un contrat d'objectifs ; cela facilitera la tâche aux dirigeants qui sont aussi appelés à penser au long terme.

M. M.

### Ligue 1 (réserves) 11<sup>e</sup> journée L'ESS prend le fauteuil de leader

L'ESS SÉTIF a repris seul les commandes du championnat de Ligue 1 Mobilis «réserves» de football, après son succès samedi sur le terrain de l'USM Blida (0-1) comptant pour la 11<sup>e</sup> journée, disputée jeudi et samedi. A l'issue de cette nouvelle victoire, l'ESS se retrouve seule en tête du classement avec 23 pts, profitant de la défaite de son dauphin Paradou AC à domicile

devant l'US Biskra (1-2). L'USM Alger vainqueur du CSC Constantine (1-0) a consolidé sa troisième place avec 20 pts au compteur.

Le club algérois peut largement revenir à hauteur de l'Entente dans le cas où il parviendrait à enchaîner les victoires lors de ses rencontres de mise à jour, dont une face aux Sétifiens.

### Tennis / Tournoi professionnel «BBVA Open de Valence» Ibbou sera sur la liste d'attente

LA JOUEUSE de tennis algérienne, Ines Ibbou, s'est portée candidate pour le «BBVA Open de Valence», un tournoi de circuit professionnel féminin, prévu du 20 au 26 novembre 2017 en Espagne, suivant la pré-liste d'admission, dévoilée dimanche par les organisateurs. La championne d'Afrique de 2015 se trouve actuellement sur la liste d'attente, où elle figure à la 21<sup>e</sup> position, avec la possibilité d'être retenue pour les qualifications, si des places se libèrent prochainement, suite au désengagement de certaines candidates déjà admises.

L'Algérienne de 18 ans pourrait alors se voir acceptée pour ce tournoi à 25 000 USD, prévu sur les courts en terre battue du Tennis Club de Valence. Une ville dont elle fréquente l'Académie sportive depuis plus d'un an. Après un parcours épique en Tunisie, où elle a remporté, entre autres, un simple et un double, Ibbou est retournée dernièrement en Espagne, où elle a déjà pris part à trois tournois professionnels, respectivement : Riba Roja De Turia (16-22 octobre), le 13<sup>e</sup> Open de San Cugat (30 octobre-5 novembre), et Vinaros (6-12 novembre).

### Championnat d'Afrique des clubs de basket-ball (Dames-2<sup>e</sup> journée)

#### GS Pétroliers bat Equity

LE CLUB algérien de basket-ball du GS Pétroliers (dames) a battu son homologue kenyan Equity Bank sur le score de (59-32), mi-temps (29-11), en match comptant pour la deuxième journée de la poule A du Championnat d'Afrique féminin des clubs champions 2017, qui se déroule dans la capitale angolaise, Luanda. Lors de la journée inaugurale jouée hier (samedi), les basketteuses algériennes se sont inclinées devant le club les Angolaises d'InterClube (club organisateur) sur le score de 62-45, mi-temps 33-19. A l'issue de cette victoire, le GS Pétroliers s'installe provisoirement en tête du groupe A,

avec 3 pts, en attendant le déroulement du match «InterClube - AS Vita Club» (RD Congo) prévu ce dimanche soir. La formation pétrolière livrera son 3<sup>e</sup> match, aujourd'hui, contre les Nigérianes de First Bank, après avoir observé, hier, une journée de repos. La poule B est composée de quatre clubs, à savoir Ferroviario de Maputo (Mozambique), DCMP (RD Congo), Primeiro de Agosto (Angola) et Kenyan Ports Authority (Kenya). Les quatre premiers de chaque groupe A et B seront qualifiés pour les quarts de finale, selon la formule de compétition.

Match amical international/Algérie-Cap Vert  
au stade du 5-Juillet

## Les Verts pour reprendre confiance

■ L'équipe nationale algérienne disputera cet après-midi un match amical international face à son homologue de la République centrafricaine, au stade 5-Juillet d'Alger.

Par Mahfoud M.

Décidé par la FAF et le nouveau sélectionneur national, Rabah Madjer, pour exploiter cette date-FIFA, ce match devrait lui permettre surtout de connaître plus ses joueurs et donner du temps de jeu à la majorité d'entre eux afin qu'ils soient prêts pour les prochains rendez-vous, même s'ils sont lointains, étant donné que le prochain match international officiel aura lieu au mois de mars prochain ce qui ne sera pas pour faciliter la tâche du sélectionneur qui aura du mal à préparer son groupe. Pour revenir à ce match, même s'il a lieu face à une sélection

peu cotée en Afrique, n'empêche qu'elle devra permettre au coach des Verts de donner une chance à certains joueurs, surtout que le dernier match face au Nigeria était programmé dans un contexte un peu confus, vu qu'il n'a pas eu le temps de recueillir toutes les informations sur ses capés. C'est sans doute pour cette raison qu'il s'est trompé sur le compte de certains éléments, d'où cette décision de faire un changement à seulement vingt minutes du début de la rencontre car ayant constaté que Nessakh, incorporé au tout début de la rencontre, était dépassé par les événements et ne pouvait pas donner ce plus qu'on attendait de lui. Une refonte de l'effectif

s'impose donc et il compte essayer certains éléments auxquels il a fait appel. Le plus important à ses yeux aussi c'est de remporter une victoire psychologique qui fera du bien au groupe, abattu après cette élimination pour la course au Mondial russe. Il souhaite aussi avoir une symbiose avec le public du stade 5-Juillet après ce retour au temple olympique, surtout que les fans sont déçus par les derniers résultats de la sélection. Il a, d'ailleurs, lancé un appel pour un déplacement en masse des supporters pour encourager les joueurs.

M. M.

### USM Alger

#### Miloud Hamdi à la barre technique

La direction de l'USM Alger (Ligue 1 Mobilis), a annoncé dimanche sur son site officiel, l'engagement officiel de l'entraîneur Miloud Hamdi jusqu'à la fin de la saison en cours, en remplacement du Belge Paul Put, démissionnaire de son poste depuis samedi. Cette démission fait suite à la défaite des Rouge et Noir à domicile contre le CS Constantine (1-2), pour le compte de la 11<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. Finaliste de la ligue des champions africaine avec les «Usmistes», perdue en finale face au TP Mazembe (RD Congo), et champion d'Algérie lors de la saison 2015-2016, le technicien franco-algérien signe ainsi son retour aux commandes de la barre technique des «Rouge et Noir» jusqu'à la fin de la saison (2017-2018), selon la même source. La présentation officielle de Miloud Hamdi à la

Hamedi de retour à Soustara



presse se fera aujourd'hui au stade Omar-Hamadi de Bologhine (Alger). Sous la conduite de l'entraîneur belge Paul Put, les coéquipiers du capitaine Lamine Zemamouche ont réalisé un parcours mitigé en championnat où l'USMA occupe la 11<sup>e</sup> place avec 12 points, et

compte trois matchs en retard. Dans la compétition continentale de la ligue des champions africaine, l'USMA a été éliminée en demi-finale par le WAC Casablanca (Maroc), futur vainqueur en finale des Egyptiens d'Ahly du Caire (1-1, 1-0).

### USM Blida

#### 50 millions de DA alloués au club

Une subvention financière de 50 millions de DA a été décidée par le ministère de la Jeunesse et des Sports au profit du club de football de l'USM Blida (Ligue 1 Mobilis), a-t-on appris dimanche auprès du directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya. Le ministère de la Jeunesse et des Sports a décidé l'affectation d'une subvention de 50 millions de DA au profit de l'USM Blida, dont le versement se fera par tranches, a indiqué à l'APS Djaâfar Naâr. Selon le président du club, Halim Chouaib, l'USMB a perçu, à ce jour, un montant de 29 millions de DA de subvention. Un montant qui sera destiné à la couverture des frais de l'équipe,

dont les salaires des joueurs et des entraîneurs, et autres dépenses liées au transport, hébergement et autres. Il a, aussi, fait part de l'engagement pris, par les autorités locales, d'accorder à son équipe une subvention supplémentaire en 2018, qui va compléter une autre aide de 18 millions de DA prévue prochainement de la part de la commune de Blida. Pour rappel, une rencontre ayant réuni dernièrement le secrétaire général de la wilaya, Rabah Ait Hocine, avec le président de l'USMB, son entraîneur Mustapha Sbaâ et le représentant des supporters du club, a donné lieu à une décision de conversion de l'auberge de

jeune, sise au stade Mustapha-Tchaker, en un restaurant qui sera exploité par l'USM Blida, outre l'ouverture d'un local pour la vente des maillots de l'équipe et autres gadgets sportifs consacrés à l'histoire de l'équipe au sein du stade des frères Brakni. M. Naâr a, également, fait part de la signature programmée pour bientôt d'une convention entre la commune de Blida et l'USMB, prévoyant la gestion et l'exploitation du stade des frères Brakni par le même club, qui y jouera ses matchs à domicile. A l'issue de la 11<sup>e</sup> journée, l'USMB occupe la 16<sup>e</sup> et dernière place avec un total de 3 points.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Manque de pluviométrie cette année à Béjaïa

## Le taux de remplissage du barrage de Tichi Haf est très faible

LA FAIBLESSE de la pluviométrie dans la wilaya de Béjaïa et sur les monts des «Bibans» jouxtant les pourtours nord de la wilaya de Sétif, cette année et l'an dernier, a fait que le barrage Tichi-Haf, situé dans le village de Mahfouda dans la commune de Bouhamza, est à son plus faible taux de remplissage depuis sa mise en service il y a une dizaine d'années (2006). On a appris, avant ces derniers jours d'intempéries qui ont affecté la région, que le taux de remplissage et à son bas niveau, soit à peine à 30%, une autonomie d'eau de 5 mois ou peut-être moins, ce qui en soi est très faible. Ceci, sachant qu'au moins 3,5 millions de mètres cubes sont traités donc produits chaque mois pour subvenir aux besoins hydriques de la wilaya, notamment l'alimentation des foyers en eau potable. Ainsi, sur les 81 millions de mètres cubes de la capacité totale de ce grand réservoir qui est alimenté en grande partie par l'oued Bousselam (Sétif), il ne reste que 29 millions de mètres cubes seulement, dont 19 millions de mètres cubes d'eau propres à la consommation et utilisables du moment que les 10 millions de mètres cubes restants sont composés de vase, de sédiments et autres différentes particules équidimensionnelles. Il faut noter que le barrage de Tichi-Haf alimente

actuellement une vingtaine de communes, voire un peu plus, et dans quelque temps il alimentera au moins une trentaine de municipalités, voire plus, sans compter l'eau destinée à l'irrigation des terres agricoles de la région. Cependant, il faut garder espoir avec le mauvais temps qui affecte la région, sachant qu'un bulletin météo spécial a été lancé avant-hier par Météo Algérie, annonçant de fortes précipitations jusqu'à aujourd'hui après-midi sur l'ensemble du territoire de la wilaya de Béjaïa et d'autres régions du pays. Selon le BMS, il est attendu des cumuls d'eau atteignant les 70 mm dans la wilaya de Béjaïa. Hier, les pluies ont provoqué des inondations sur la RN 43, entre Béjaïa et Jijel, au niveau des falaises de Melbou. Les températures connaîtront une baisse sensible. Elles ne dépasseront pas les 15°C durant la journée et varieront entre 5°C et 7°C durant la nuit sur les localités côtières et proches côtières. Sur les hauteurs, il est prévu des températures en-dessous de la moyenne de saison, puisqu'elles seront de 5°C à 7°C dans la journée et entre 0°C à 3°C durant la nuit. Cette baisse sensible de température sera accompagnée par des chutes de neige sur les reliefs culminant à 1 000 mètres d'altitude.

Hocine Cherfa

## Sûreté de la wilaya d'Alger

### Arrestation de 12 membres d'un réseau international de trafic de véhicules

LES SERVICES de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé récemment un réseau international de trafic de véhicules en procédant à l'arrestation de 12 mis en cause et à la récupération de 15 véhicules, indique un communiqué. Cette affaire de constitution de bande de malfaiteurs spécialisée dans le vol de véhicules, de falsification des caractéristiques techniques des véhicules, d'usage de faux dans des dossiers d'immatriculation des véhicules, de trafic international de véhicules et d'infraction à la législation douanière, de complicité et de recel, s'est soldée par la récupération de 15 véhicules, objet de vol et de trafic international, tandis que 22 véhicules sont en cours de recherche, précise le communiqué. Selon la même source, la section de lutte contre le trafic de véhicules relevant de la circonscription Ouest de la police judiciaire (Alger), a saisi également 32 dossiers de base falsifiés relatifs à la première immatriculation des véhicules de différents concessionnaires. Les dossiers récupérés avaient été

recelés et partiellement détruits et déchirés par des complices (wilaya de Mila), impliquant 71 mis en cause, ajoute la même source. Après avoir présenté les 12 mis en cause devant le procureur de la République territoriale compétent, 6 suspects ont été mis en détention préventive tandis que les 6 autres ont été placés sous contrôle judiciaire. **Yanis F.**

## Batna

### Quatre éléments de soutien aux groupes terroristes appréhendés

QUATRE éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés dimanche à Batna, par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique hier à Alger, un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficiente de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a appréhendé, le 12 novembre 2017, quatre éléments de sou-

ten aux groupes terroristes à Batna», précise la même source. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP a intercepté, à Oran/2° RM, 6 narco-trafiquants et saisi 30 kilogrammes de kif traité, un camion et deux véhicules, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi 1 356 unités de différentes boissons à Mascara et Tlemcen/2° RM», est-il ajouté. **R. B.**

## Le Maroc se qualifie pour le Mondial 2018



Loumis

Djalou@hotmail.com

## Doyen des arts plastiques en Algérie

### Choukri Mesli n'est plus

■ Choukri Mesli est l'un des fondateurs de la peinture moderne en Algérie. Il est né le 8 novembre 1931 à Tlemcen, dans une famille d'intellectuels et de musiciens.

Par Racim C.

Il réalise ses premières gouaches en 1947 et, de 1948 à 1951, est l'élève de Mohamed Racim à l'École des beaux-Arts d'Alger. Il participe en 1950 à la création de la revue «Soleil» et fonde le «Groupe 51» avec de jeunes poètes et peintres dont Kateb Yacine et M'hamed Issiakhem et est présent au Salon des Orientalistes. En 1953, il organise une exposition de la jeune peinture algérienne avec Sauveur Galliéro et Louis Nallard à Alger et obtient le premier prix de la ville d'Alger. En 1954, Choukri Mesli entre à l'École des beaux-Arts de Paris.

Nommé dès 1962 professeur de peinture à l'École des beaux-arts d'Alger, il participe aux nombreuses expositions organisées par l'UNAP, dont il est membre fondateur, en Algérie et à l'étranger. En 1967, Choukri Mesli participe avec Denis Martinez à la création du groupe «Aouchem»



(Tatouage) dont il organise la première exposition.

Choukri Mesli effectue en 1982 un voyage d'études aux États-Unis où il expose avec un groupe d'artistes africains. Entre 1983 et 1985, il réalise à Alger une fresque de cent mètres carrés et trois sculptures, puis de nouvelles expositions personnelles en 1986. En 1993, Choukri

Mesli est contraint à l'exil et s'installe dans la banlieue parisienne.

Il participe aux principales expositions collectives des peintres algériens en Algérie, au Maghreb et en France, la dernière exposition de l'artiste à Alger était au MAMA, à l'occasion du Festival panafricain 2009.

R. C.

## Algérie/Grande-Bretagne

### Accord de coopération pour l'amélioration de l'enseignement de l'anglais

L'ALGÉRIE et la Grande-Bretagne ont signé, hier à Alger, un accord de coopération pour l'amélioration de l'enseignement de la langue anglaise et la formation des formateurs dans ce domaine. L'accord a été paraphé par le ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrat, et l'ambassadeur du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en Algérie, Andrew Noble. M<sup>me</sup> Benghebrat a indiqué, dans une déclaration à presse, que l'accord «visait à améliorer la didactique de l'enseignement de la langue anglaise, la formation des formateurs, la gouvernance, l'enseignement à distance et la recherche éducative». M. Noble a souligné, pour sa part, «avoir tenu plusieurs rencontres avec le ministre de l'Éducation nationale dans l'objectif d'améliorer l'enseignement de la langue anglaise en Algérie à travers la formation des inspecteurs et des enseignants», estimant que l'accord signé «offrira un nouveau cadre de coopération dans le domaine de l'éducation». **K. L.**